

Bruxelles/Strasbourg, le 31 mars 2004

L'ELARGISSEMENT DE L'UE : LES SYNDICATS CONTRIBUENT AU RENFORCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DES PAYS ADHERENTS

Echange de vues entre M. Elmar Brok, membre du Parlement européen (CDU/PPE-DE), M. Peter Heesen, Président du Syndicat des Fonctionnaires Allemands (DBB) et M. Fritz Neugebauer, Président du Syndicat autrichien des Services Publics (GÖD).

Le 31 mars 2004, M. **Elmar Brok**, Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen (CDU/PPE-DE), M. **Peter Heesen**, Président du Syndicat des Fonctionnaires Allemands (dbb beamtenbund und tarifunion) et M. **Fritz Neugebauer**, Président du Syndicat autrichien des Services Publics (Gewerkschaft Öffentlicher Dienst), ont eu un échange de vues sur l'élargissement de l'Union européenne.

Le **rapport** du M. Elmar Brok, rapporteur général, adopté le 11 mars 2004 par le Parlement européen **sur l'état de préparation des dix pays qui adhéreront à l'Union européenne** le 1^{er} mai 2004 a servi de toile de fond à ce débat.

Le rapport de M. Brok indique que l'acquis communautaire a, en grande partie, déjà été transposé dans les dix futurs Etats membres. Toutefois, des **lacunes** sont encore à signaler dans les **administrations** et le fonctionnement des **systèmes judiciaires** n'est pas encore pleinement satisfaisant. La **corruption, largement répandue** dans les futurs Etats membres, constitue un autre problème majeur. M. Brok souligne « qu'il faut lutter contre ce fléau qui gangrène les travaux de reconstruction, les investissements extérieurs ainsi que l'accroissement de la prospérité ». Il ajoute que « cette tâche incombe tant aux futurs Etats membres qu'aux membres actuels de l'Union européenne ».

S'agissant des syndicats des pays adhérents, tous ont salué la **contribution** positive apportée par les **organisations de travailleurs** à la reconstruction des sociétés « socialistes » du passé et à la mise en place des règles fondées sur le droit. MM. Heesen et Neugebauer ont confirmé que « c'étaient précisément les **syndicats du secteur public** qui soutenaient, dans la mesure de leurs moyens, la consolidation des administrations et de la justice ». La coopération très étroite entre les syndicats allemands et autrichiens avec leurs voisins de l'est a également été qualifiée d'élément réjouissant.

MM. Heesen et Neugebauer s'accordent à dire que « la diversité des syndicats dans les pays d'Europe centrale et orientale peut et doit servir d'exemple à la future Union élargie ». Les Présidents des syndicats déplorent que « jusqu'à aujourd'hui, une seule centrale syndicale représente les travailleurs de l'UE ». Ils ajoutent en outre que « les sociétés pluralistes en Europe devraient également se refléter dans un **pluralisme syndical** au niveau européen. Ainsi la place que méritent nos organisations faïtières européennes, à savoir la CESI et Eurofedop, se trouverait reconnue ».

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès des bureaux de presse suivants :

PPE-DE : Rupert Krietemeyer (Tél. : +32-(0)475-80 86 00, Email : rkrietemeyer@europarl.eu.int

Eurofedop : Bert van Calenberg (Tél. : +32-(0)2-230 38 65, Email : bert.vancalenberg@eurofedop.org

CESI : Jürgen Noack (Tél. : +32-(0)2-282 18 76, Email : noack@cesi.org